

EUROCHALLENGER : UNE RÉUSSITE AU SERVICE DE TOUS...

Roger LASSAUX
Conseiller Service Etudes

Si le nombre d'entreprises ayant intégré l'euro au quotidien s'affiche chaque mois en augmentation, cette proportion demeure insuffisante, surtout si l'on considère les entreprises de petite taille et les sociétés d'une personne.

Officiellement présentée ce 24 août 2001, en présence notamment de MM. les Ministres Daems et Reynders et du Commissaire général à l'euro, M. J. Smets, la nouvelle version de notre banque de données vient donc manifester à son heure : les vingt à trente mille pages consultées chaque semaine sur le site <http://euro-challenger.be> en sont d'ailleurs l'éclatante démonstration. Compte rendu.

UN DÉFI RELEVÉ AVEC SUCCÈS

Voici déjà trois ans, la mission que confia le Ministre fédéral des PME aux trois Instituts qui regroupent les professions comptables tenait manifestement de la gageure : il s'agissait, ni plus ni moins, de constituer une base de données qui reprendrait toutes les informations relatives à l'euro et les implications pratiques qui en résultent, qu'elles soient d'ordre financier ou juridique, comptable, social, commercial ou fiscal.

Officiellement présentée en 1998, lors d'une conférence qui réunit plus de 1.500 personnes, la banque de données Eurochallenger fut à l'origine réalisée dans la forme d'une disquette et d'un support imprimé. En raison de l'extension considérable des données, le recours au CD-Rom, parallèlement à la mise en ligne sur le site www.eurochallenger.be, s'imposa comme une solution évidente.

Multidisciplinaire et nécessairement à la pointe de l'actualité, un tel produit intelligent ne se concevait évidemment pas sous une forme statique. Son actualisation continue fut confiée à un comité de suivi composé de spécialistes dans les différentes matières. Leurs travaux, qui ont bénéficié des importants moyens financiers que



EUROCHALLENGER,
NOUVELLE CUVÉE,
C'EST QUOI ?

- 150 questions
- 130 documents
- 21 liens Internet
- 220 mots clés
- Version bilingue intégrale français/néerlandais
- Questions on-line
- Ouverture imminente de deux nouvelles fonctions
 - Whats' hot, sur base des questions on-line
 - What's news, sur base des nouveautés, avec information privilégiée des "questionneurs on-line"
- Partenariat avec les Euro Info Centres
 - Projet de réalisation de 10 à 15.000 CD-Rom en vue de la diffusion de la banque de données aux PME sans connexion Internet
 - Projet de copie en miroir du site Eurochallenger sur le site de la Fédération Nationales des Chambres de Commerce et d'Industrie

[HTTP://EUROCHALLENGER.BE](http://EUROCHALLENGER.BE)

les Ministres Daems et Reynders mirent à leur disposition, viennent d'aboutir. Et c'est d'ailleurs en présence de ces deux Ministres, du Commissaire général à l'euro, Monsieur J. Smets, de nombreuses autres personnalités et de membres éminents de la presse, tant écrite que télévisée, que fut présentée cette nouvelle mouture, lors d'une conférence organisée le 23 août 2001. Outre un incontestable succès médiatique, cette présentation fut également l'occasion d'un moment de réflexion sur le rôle crucial que nos membres sont appelés à jouer au cours de ces trois derniers mois dans le processus de conscientisation des entreprises à l'euro, et plus particulièrement des plus petites d'entre elles.

CONSTATS ET RÉFLEXIONS

Avec l'euro, précisa d'emblée M. De Leenheer, l'entreprise voit ses conditions d'activité et d'échange bouleversées par un afflux de nouveautés. Pour faire face à cette évolution, toutes ses composantes doivent être mobilisées : l'informatique, bien entendu, mais aussi le marketing, la politique commerciale, la formation, la communication avec les clients et les fournisseurs, la sensibilisation et la formation des salariés, la comptabilité, les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales, le versement des impôts et cotisations... : "la liste des adaptations nécessaires est longue et pourtant aucun aspect ne saurait être négligé, voire simplement minimisé". Conseillers privilégiés des entreprises, les professionnels comptables et fiscaux ont relevé le défi et entrepris de poser des "euro diagnostic" dans les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.



MM. Rik DAEMS, Ministre des PME et Didier REYNDERS, Ministre des Finances

matière, on pourrait croire la situation idyllique sur le terrain. Aux dires de la plupart des observateurs, observe toutefois notre Président, c'est loin d'être vrai, même si la situation s'améliore. Si les entreprises ont su déceler dans l'arrivée de l'euro des nouvelles perspectives et s'y préparent globalement en conséquence, les PME ne font pas tout à fait preuve de l'enthousiasme escompté. Sans s'aventurer dans trop de détails, c'est la conclusion des enquêtes récentes réalisées par la Banque Nationale sur le degré de préparation des entreprises à l'euro, soulignant-il enfin.

Prenant ensuite la parole, M. Krockaert, Président du Comité de suivi, rappela la genèse du projet, ses contraintes et son évolution technique mariant convivialité, exhaustivité et rapidité des informations. Il remercia naturellement MM. les Ministres Daems et Reynders ainsi que le Commissaire général à l'euro et ses collaborateurs immédiats, Mme Liebaut et M. Jijakli, M. France, qui assura la réalisation informatique, M. Veyts des Euro Info Centres, M. Soenens qui assura la coordination des réunions du comité de suivi et M. Thierry Paelinck, partenaire de la première heure, sans lequel la réalisation opérationnelle d'Eurochallenger n'aurait sans doute jamais pu être menée à bien.

M. R. Daems, Ministre des PME, prit ensuite la parole. Si toutes les entreprises belges attendent légitimement beaucoup de l'arrivée de l'euro, expliqua-t-il en citant au rang des bénéfices escomptés la transparence des prix, la réduction des coûts de transaction et des coûts liés aux risques de change pratiqués par les fournisseurs, la simplification de la comptabilité, et enfin l'élargissement des débouchés, toutes ne semblent pas s'y préparer de la même façon. Nanti des tous derniers résultats de l'"Eurobaromètre", il mit, en effet, clairement en évidence qu'en avril 2001, près de la moitié des PME n'avait pas encore adopté de plan de conversion vers l'euro et, plus



MM. Didier REYNDERS, Ministre des Finances et Johan DE LEENHEER, Président de l'IEC

Fort des efforts ainsi déployés ainsi que des nombreuses initiatives prises également par le Gouvernement en la

étonnant encore, qu'une sur trois ignorait même que la période transitoire se terminait le 31 décembre 2001. Plus précisément : "27 % des PME (66 % des PME interrogées comprenaient moins de 10 personnes) n'ont aucun plan détaillé, 41 % n'ont rien planifié du tout, aucun budget n'a été établi pour 55 % d'entre elles et 43 % envisagent de débiter leur facturation en euro au 1er janvier 2002". En filigrane de ce constat qu'il jugea préoccupant s'inscrit manifestement une sous-estimation de l'ampleur des adaptations nécessaires, alors même que, paradoxalement, les petites entreprises devront consacrer à cette conversion une énergie et des investissements proportionnellement bien supérieurs à ceux des grandes entreprises. Et même s'il admet que l'on puisse considérer que la nécessité pour les indépendants et les PME de disposer d'un plan de basculement détaillé est peut-être moins grande qu'une analyse approfondie des conséquences de l'euro sur la gestion de l'entreprise, le constat ne fait pas de doute dans l'esprit du Ministre des Classes moyennes : "Alors que le bug de l'an 2000 prenait la forme d'un risque, le passage à l'euro est une certitude à laquelle les indépendants et les PME doivent se préparer d'urgence. Le

Le cap des derniers 100
jours est franchi...

Les chiffres des enquêtes désormais mensuelles de la Banque Nationale font état d'une progression constante dans le niveau de préparation, ce dans tous les secteurs, mais à des degrés divers. Dans ce concert d'optimisme, la seule note grinçante concerne les petites entreprises et les sociétés d'une personne

meilleur moyen de se préparer à l'euro est de basculer sans délai l'ensemble des activités". Ce faisant, ajoute-t-il, "elles disposeront encore du temps nécessaire pour vérifier si toutes les adaptations techniques réalisées, comme celles portant sur la comptabilité, la facturation, les bons de commande et de livraison fonctionnent harmonieusement".



MM. Thierry PAELINCK, Johan DE LEENHEER et Rik DAEMS

Pour le rappeler en priorité aux indépendants et aux PME, le Ministre Daems n'a d'ailleurs pas ménagé ses efforts. Et de citer notamment la diffusion par le département des Classes moyennes d'un folder de sensibilisation et la mise au point de l'Eurocheck-list 2002, une liste chronologique d'étapes et de problèmes qu'il convient de résoudre. C'est évidemment dans cette même perspective qu'il apporta un soutien financier aux développements récents d'Eurochallenger. A l'entendre, le résultat est à la mesure de ses attentes. Outre une plus grande convivialité et de nombreux nouveaux documents, cette version apporte, en effet, une innovation réalisée à sa demande et celle du Ministre des Finances : la possibilité offerte à quiconque d'y poser à tout moment des questions on-line et d'obtenir ainsi, dans un délai très court, une solution à des problèmes de toute sorte au cas où la banque de données n'aurait répondu à ses interrogations. Et, cerise sur le gâteau : "chaque visiteur du site sera automatiquement mis au courant des nouveautés".

Cette analyse, le Ministre des Finances la partage de toute évidence. Mais Didier Reynders était d'abord venu dire tout l'intérêt qu'il porte à une dimension parfois sous-estimée de l'arrivée de l'euro : la révolution mentale. En substance : il ne s'agit pas de vendre un nouveau produit, l'euro s'imposant de toute façon, mais d'enthousiasmer les citoyens européens pour une devise qui leur sera bientôt commune : "A l'amorce de la dernière ligne droite avant l'échéance du 1er janvier 2002, la sensibilisation devrait plus porter tant sur le calcul mental pour la conversion en euro, mais surtout sur la valeur intrinsèque de la monnaie unique. Il faut inciter entreprises et consommateurs à se reconstruire une échelle de valeurs en euro". L'euro, dès lors élément bâtisseur d'une Europe des gens heureux ? Le Ministre des Finances le souhaite ardemment. Et, pour encourager les citoyens à ranger leur table de multiplication par 40.3399 et avaler le chromo-

some "euro" le plus rapidement possible, une initiative a été prise par la Présidence de l'Ecofin. Notre Ministre des Finances est ainsi à l'origine de la création d'un mini-livre (3,2 cm sur 2,5 cm) qui présente le prix en euro de toute une série de biens de grande consommation : le cornet de frites (1,50 EUR), le bac de bière (8 EUR), un journal (0,82 EUR)... Tiré à 600.000 exemplaires, cet outil ludique sera distribué à l'occasion de grandes manifestations. Mais son intervention fut l'occasion aussi, pour Didier Reynders, de rappeler la diffusion début juin par son département d'une brochure d'information pratique "Le Ministère des Finances et le passage définitif à l'euro" qui, par catégorie d'impôt, rappelle un certain nombre d'informations pratiques ainsi que les références des personnes à contacter (plus d'info : www.ib.be/minfin).

Conscient de l'effet désastreux d'un dérapage¹ des prix dû à l'euro, le Ministre des Finances s'est enfin voulu rassurant. Pour un commerçant, l'euro n'est pas qu'une obligation, mais s'il est bien compris, il s'agit d'un élément déterminant de la politique commerciale. Et toute avance prise peut lui permettre de tester, via des opérations de promotion, de nouveaux repères en euro : "Je suis convaincu que nous verrons d'ici peu des campagnes de marketing publicitaires où telle ou telle firme vantera les arrondis corrects, voire à l'avantage du client, qu'elle pratique". Un peu, conclut-il non sans humour, "à l'exemple du Ministère des Finances dont les arrondissements vers le bas sont à l'origine de la majoration de certaines limites d'exonération".

Dans un exposé tout empreint de nuances, le Commissaire général à l'euro focalisa ensuite l'attention sur les résultats comparés des deux enquêtes que la Banque Nationale a réalisées respectivement en mai et juin dernier.

que les adaptations projetées prennent plus de temps que prévu au départ"⁴. Toutefois, précise-t-il encore, "La conversion est plus avancée dans l'industrie et dans le secteur des services, mais la construction et le commerce sont en train de rattraper leur retard. Fin juin, seuls 17 % des entreprises de la construction et 24 % de celles issues du commerce déclarent avoir achevé leur basculement pour 43 % dans l'industrie et 39 % dans le secteur des services".

Mais, s'il y a de bonnes surprises, il y a également des déceptions : "Plus de 40 % des entreprises (54 % de l'économie belge)", explique ainsi J. Smets, "envisagent de postposer la conversion de la facturation et de l'administration financière interne (comptabilité, déclarations TVA) au 1er janvier 2002. Et 66 % attendent également cette date butoir pour payer leur personnel en euro. Fin juin, seuls 17 % des entreprises effectuent l'administration des salaires en euro, tandis que, dans 7 % des cas, il est prévu de passer à l'euro au 3e trimestre 2001, ce pourcentage atteignant 10 % pour le dernier trimestre". Son analyse prit la forme d'un constat presque alarmant lorsqu'il épingla le fait que l'impréparation affecte surtout les entreprises de plus petite dimension et les sociétés d'une personne. Assez paradoxalement, malgré le fait qu'elles ne disposent que de moyens réduits pour faire face à cette évolution, il faut, en effet, bien constater que les petites sociétés n'ont pas l'air si inquiètes que cela : "15 % des entreprises occupant de 1 à 9 travailleurs répondent n'avoir pris aucune mesure, alors que la moyenne est 8 %. En outre, 60 % de ces entreprises postposeraient le basculement interne de la facturation et de l'administration jusqu'à la date limite, alors qu'en moyenne un bon 40 % des entreprises sondées attendent ce terme". Plus l'entreprise est petite, plus elle semble donc vouloir reporter la conversion de sa facturation et son administration interne jusqu'à la

LES CHIFFRES QUI RASSURENT ²

	Mai	Juin	Juillet
Conversion terminée	39 %	49 % (36 %)	40 %
Phase de mise en oeuvre		43 %	54 %
Aucune mesure	11 %	8 % (14 %)	5 %

Orchestrées sur la base auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises belges, ces enquêtes portent d'une part sur leur état de préparation au passage à l'euro et, d'autre part, sur l'incidence que pourrait avoir l'euro sur leurs charges d'exploitation et sur l'inflation³. En les présentant, M. Smets s'est d'abord voulu optimiste : "La plupart des entreprises ont clairement pris conscience de la nécessité de se préparer à l'introduction de l'euro". Ou encore : "Pour 85 % des entreprises, les préparatifs du passage définitif à l'euro se déroulent comme prévu, tandis que 11 % signalent

¹ Pour l'heure, les choses se passent relativement bien. Une enquête de Test Achats publiée fin juin a mis en lumière qu'un produit sur trois en moyenne n'est pas libellé en euro et que 8 % des produits à peine sont entachés d'une erreur de conversion.

² Quoiqu'ils confirment la tendance, il nous a paru intéressant de compléter le tableau avec les résultats de l'enquête réalisée fin juillet sur la base des 2.858 réponses obtenues. Plus d'info : (<http://www.nbb.be/>).

³ Ce second volet des enquêtes sera envoyé à trois reprises d'ici au 28 février 2002 (respectivement en septembre 2001, en novembre 2001 et en février 2002), et portera sur les effets macroéconomiques susceptibles de découler du passage à l'euro.

⁴ Une certaine prudence s'impose toutefois dans l'interprétation de ces chiffres. Il est, en effet, possible que des retards soient signalés par des entreprises qui en ont déjà fait l'expérience, tandis que celles qui n'ont pas encore pris des mesures sont peut-être convaincues d'être dans les délais, alors que, dans ces entreprises, les retards ne se manifesteront éventuellement qu'à un stade ultérieur.

date limite. Dès le 1er janvier 2002, on sait pourtant que les paiements, contrats, déclarations, comptabilité et autres documents ne pourront plus être libellés qu'en euro. Au-delà des adaptations techniques, le basculement à l'euro, c'est aussi des conséquences importantes sur la stratégie de l'entreprise : les relations commerciales avec les fournisseurs et les clients, la fixation des prix, la formation du personnel, la gestion financière. D'où son message : "Je ne peux suffisamment souligner les risques que ces petites entreprises encourent en postposant encore leur passage à l'euro".

Aux grands maux, les grands remèdes. Pour dissiper les nuages noirs qui planent au-dessus des entreprises, et plus particulièrement des plus petites d'entre elles, le Gouvernement va multiplier les initiatives au cours des trois derniers mois de l'année. Voici les quelques éléments qui forgent la foi à soulever des montagnes du Commissaire général à l'euro : la nouvelle version d'Eurochallenger, bien entendu, mais également la poursuite et le renforcement des actions spécifiques PME en symbiose avec les organisations professionnelles. Toutes ces mesures, explique J. Smets, bénéficieront de l'effet de résonance des campagnes de conscientisation du grand public orchestrées au niveau fédéral (promotion de l' "Eurolabel" sous la forme d'une lettre adressée à chaque ménage, action " Euro facile", spots TV, diffusion de dépliants sur l'opération tirelire, distribution de matériel pédagogique à grande échelle dans les écoles, mini-poster des pièces et des billets à l'intention des élèves de 5e et 6e années, tableau de conversion édité par les Affaires économiques...). Mais également, bien entendu, au niveau européen, avec le lancement de la campagne de la Banque Centrale Européenne, "l'euro, notre monnaie". La présentation officielle des billets "euro" le 30 août, ajoute-t-il enfin, marquera également le début d'efforts de sensibilisation sur les dangers éventuels d'abus et de fraude durant la période de double circulation.

Invité ensuite à présenter concrètement la nouvelle version d'Eurochallenger, M. Thierry PAELINCK expliqua avec enthousiasme que la banque de données

répondait manifestement aux attentes des entreprises. En témoigne la consultation importante et toujours croissante des pages du site : de l'ordre de 20 à 30.000 pages par semaine, souligna-t-il avec enthousiasme.

Avant d'ajouter qu'il serait faux de croire que les questions posées on-line ne proviennent que des petites, voire des toutes petites

entreprises. Si elles portent pour l'essentiel sur des problèmes de conversion de capital comme l'obligation de conversion ou les modalités d'application de la procédure simplifiée, les questions visent également la problématique de la conversion et de l'affichage des prix.

S'il fallait synthétiser le message qui émerge de toutes les interventions, c'est bien qu'il ne faut plus tergiverser et inciter au plus tôt les entreprises retardataires, et surtout les PME, à ne pas manquer cet important virage



MM. Raymond KROKAERT, Jan SMETS, Rik DAEMS et Didier REYNDERS, Ministre des Finances